



ADEPAPE 21



Association Départementale d'Entraide
des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance

COMPTE-RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 23 MAI 2023

○○○○○○

PARTICIPATIONS :

Présent(e)s :

Adhérent(e)s : AVENA Charles, BACHEROT Serge, BONNAIRE Maël, BONNAIRE Roland, BONNAVAUD Hervé, BOSSAERT Jean-Claude, BOZZOLO Lucas, CARTERET Maxime, CLÉMENT Barnabé, COULON Éloïse, DANIELE Sylvie, DE FREITAS-BENEDITO Rodolphe, FABRE Élyette, FRANÇOIS Mathieu, GAUTHERON Nadine, GAUTHIÉ Malika, GUILLET Claude, HIRROU Fatima, KONE Moussa, LASNIER-BINA Patricia, LLOCA Gérard, PÉPIN-DONAT Fabienne, QUILLARDET Tony, RIARD Anne-Cécile, RIBEIRO Nathalie, SAÏTOVSKA Suriyano, TBATOU-GIRAUD Caroline, TREMEAU Cécile,

Invité(e)s : BERGEROT Régis (coordonnateur TOULINE), CHAGNY Kaltoum (ADEPAPE 71), DEGUT Marc (ADEPAPE 71), DUROVRAY Patrice (Directeur Général Acodège), HOAREAU Antoine (Maire Adjoint DIJON), LANDROT Mathilde (Assistante Sociale TOULINE), MARION Romain (ADEPAPE 25), MEUNIER Jennifer, MONTRÉSOR Carine, POCTIER Morgane (Présidente ADEPAPE 25), THÉVENIN Marie-Geneviève (Présidente PEP CBFC).

Absent(e)s excusé(e)s : AVENA Annie, BAILLY Guy, BARBAS Rémy (Directeur Apprentis d'Auteuil), BELKIRAT Lionel (Président ADEPAPE 71), BIBOUDA Mathilde (Directrice CREAIF), BONNAIRE Vincent (Directeur DEL PEP CBFC), BOSSAERT Valérie, BRETILLON Geneviève, BUFFOT Jean-Yves, BULLIOT Lydie, CAVINA Laurence (Présidente Trisomie 21), COINT Emmanuelle (1ère Vice-Présidente Conseil Départemental), DURAND Emmanuel (Directeur EHCO-ABPE), FAGARD Catherine, GARNIER Philippe, GRAVIGNY Gilles (SDAT), HALEJCIO Jérémy, LAFONT Muriel (Directrice ESAT PEP CBFC), LESIGNE Célia, LESIGNE Margaux, MALFONDET Zorah, MARCHAND Claude, MASSOL Tom, MATHIRON Aude (CAF), MICHELIN Robert, MILOT Alain (Directeur Général PEP CBFC), MULLER Jean-Marie (Président FNADEPAPE), PERROT Pascal (Chef de service SAF des PEP CBFC), PETETIN Karine, REBSAMEN François (Maire de DIJON), ROY Sandrine (Directrice Centre Maternel Croix Rouge), SAUVADET François (Président Conseil Départemental), WEIL François.

ORDRE DU JOUR

I. RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT : voir pièce jointe

Le Président souligne 3 points marquants de l'exercice 2022.

- L'arrivée toujours plus importante de jeunes adhérents (205 dossiers ouverts depuis 2015 dont 53 en 2022).
- L'implication croissante des jeunes majeurs adhérents au sein des instances statutaires de l'association (Conseil d'Administration et bureau).
- L'arrivée de nombreux nouveaux bénévoles-aidants.

Voté à l'unanimité

II. RAPPORT D'ACTIVITÉ : voir pièces jointes (rapport du Président et diaporama)

Le Président insiste sur les points suivants :

- La participation de l'ADEPAPE 21 au niveau de nombreuses instances départementales.
- Les partenariats nombreux (TOULINE, CREA I BFC, PEP CBFC, Acodège, IDV...).
- La concertation permanente avec nos financeurs (Conseil Départemental, Ville de DIJON et Métropole, CAF...).
- Les aides et accompagnements nombreux assurés auprès des jeunes majeurs.
- Les activités organisées par la « Commission Jeunes ».

Voté à l'unanimité

III. RAPPORT FINANCIER : voir pièces jointes (rapport du trésorier + budgets 2022, 2023 et 2024 + bilan 2022)

Hervé BONNAVAUD et Jean-Claude BOSSAERT présentent les budgets (budget de l'association + budget du dispositif « 3A »).

- Budget réalisé 2022 :

Produits : 32 204 €	Charges : 38 120 €	Déficit : -5 759 €
----------------------------	---------------------------	---------------------------

Les aides et accompagnements auprès des jeunes représentent 70 % des charges.

- Budget prévisionnel 2023 :

Produits : 43 450 €	Charges : 44 150 €	Déficit : - 700 €
----------------------------	---------------------------	--------------------------

- Budget prévisionnel 2024 :

Produits : 40 950 €	Charges : 47 160 €	Déficit : - 210 €
----------------------------	---------------------------	--------------------------

Votés à l'unanimité

- Montants des cotisations :

Jeunes majeurs, 18 à 25 ans : 2 €
Adhérents de plus de 25 ans : 10 €
Associations, institutions... : 50 € minimum

Votés à l'unanimité

IV. MOTION D'ORIENTATION : voir pièce jointe

Le Président met en valeur les points suivants :

- L'augmentation importante du nombre des adhérents.
- L'activité accrue de l'association :
 - Bonne activité de l'« antenne nord » de SEMUR-en-AUXOIS.
 - Création, en juin prochain, d'une « antenne sud » à BEAUNE.
- La création d'une ADEPAPE dans chaque département de la Région BFC

avec l'aide technique du CREAM BFC.

7 ADEPAPE sur 8 sont créées à ce jour, l'ADEPAPE 39 sera mise sur pied en juin prochain.

Avec l'aide de la FNADEPAPE, il est prévu la création d'une « Union Régionale des ADEPAPE de BOURGOGNE – FRANCHE COMTÉ ».

Votée à l'unanimité

V. ORGANISATION DE L'ASSOCIATION :

- Élection partielle au CA : Tony QUILLARDET est élu à l'unanimité membre du Conseil d'Administration. Il s'adresse à l'assistance et explique son projet : il souhaite prendre en main la gestion de la communication et moderniser nos outils et supports.

Lors de la prochaine réunion du CA, il sera proposé, à Tony QUILLARDET, un siège de Vice-Président chargé de la communication, au sein du bureau.

- Élection de 2 vérificateurs aux comptes : Caroline TBATOU-GIRAUD et Lucas BOZZOLO sont élus à l'unanimité vérificateurs aux comptes.

VII. LA PAROLE AUX PARTICIPANTS :

- Aux jeunes adhérents :

De nombreux jeunes majeurs ont tenu à prendre la parole.

Merci à Caroline, Lucas, Tony, Fatima, Rodolphe, Mathieu et Maxime pour vos témoignages positifs et pleins d'humanité.

- Aux invités et partenaires :

Merci aussi à Anne-Cécile RIARD, Barnabé CLÉMENT et Carine MONTRÉSOR pour leur participation aux débats. Merci à Marc DEGUT et Romain MARION qui nous ont transmis des éléments sur l'activité des ADEPAPE de Saône-et-Loire et du Doubs.

- Aux élus :

Merci à Antoine HOAREAU, Maire-Adjoint de DIJON, qui nous a assuré de son soutien concernant les futures subventions de la Ville de DIJON et du CCAS.

VIII. PRÉSENTATION DE L'ADEF0 :

Merci à Sylvie DANIELE, cheffe de service, qui nous a présenté son association avec laquelle nous travaillons régulièrement.

A 21 heures, l'ordre du jour étant épuisé, le Président a levé la séance et invité tous les participants au « Pot de l'Amitié ».

Le Président

Roland BONNAIRE

3/3

Centre Maternel
Talant



croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



FONDATION
DU GRAND ORIENT DE FRANCE
Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 12 février 1967



LA CONFIANCE PEUT SAUVER L'AVENIR

